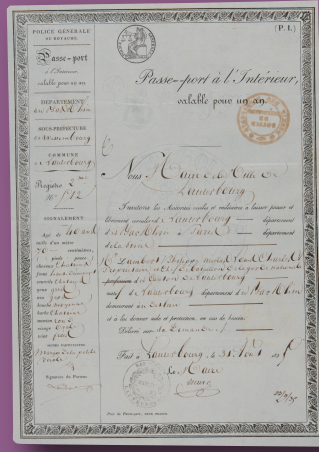


Vos papiers, s'il vous plaît !

De l'identité à l'identification. Entre la Régence (1715) et la Restauration (1815), la France est le siège d'une révolution silencieuse : la naissance de l'identité individuelle, une « identité de papier », fondée sur le registre, le certificat et le passeport. Les soldats, les mendiants, les vagabonds et les criminels sont les premiers à être « fichés », avant que l'ensemble de la société ne soit, à son tour, « identifiée » avec la carte d'identité, qui devient permanente et généralisée en septembre 1921.

Les innovations du XVIII^e siècle sont d'une grande importance dans l'histoire des papiers d'identité parce que, dès le départ, elles sont reliées aux trois types de préoccupations sécuritaires qui caractérisent les États modernes : la sécurité publique (lutte contre la criminalité), la sécurité sociale (lutte contre la mendicité), et la protection de l'État en tant que tel.

Suivre les mouvements de population



Passport pour l'intérieur délivré à Philippe Lambert, de Lauterbourg, 1836. ADBR, fonds de la famille Lambert, 149 J 64.

Supprimés au début de la Révolution française, les passeports « pour l'intérieur » sont rétablis dès 1792. Aux termes du décret du 10 vendémiaire an IV (2 octobre 1795), nul ne peut quitter le territoire de son canton ni voyager sans être porteur d'un passeport. Cette législation tombe peu à peu en désuétude sous les effets conjugués de la révolution industrielle et du chemin de fer, qui augmentent considérablement le nombre et le flux des voyageurs.

Liste d'émigrés de Metz, Soult les Bains et Dahnheim, dressée le 7 pluviôse an IV (27 janvier 1796). ADBR, 152 L 48.

Sous la Terreur, l'administration révolutionnaire procède à un recensement minutieux de tous les « ennemis de la Révolution ». Il concerne particulièrement le clergé réfractaire, qui est alors déporté.



Page intérieure d'un passeport délivré en 1862. ADBR, fonds Léon et Elise Kientz, 100 J 270.

Afin d'avoir une vue d'ensemble d'une émigration croissante, le préfet du Bas-Rhin, à la suite d'une circulaire du 15 février 1838, fait dresser un état numérique, par commune du département, du nombre d'émigrants et des sommes en numéraire qu'ils ont emportées lors de leur départ, entre 1828 et 1838, à destination du Nouveau Monde. Pendant ces dix années, 4 365 habitants du Bas-Rhin se sont ainsi expatriés, emportant au total 8 207 841 francs.

Ce souhait de suivre les départs s'explique notamment par les incidences de l'émigration dans la vie publique (défense nationale et finances en particulier).

ÉTAT des habitants de la commune de Bischwiller qui ont émigré pour l'Amérique, de l'année 1828 à l'année 1837, inclusivement, soit isolément, soit avec leurs familles.

Extrait mis par Schœnher de Gumbert, inédit sur son Jour. 1838 (à la p. 104) Jour. 1837, inédit, en-tête corrigé d'après son livre Familles sud-Américaines émigrées (ibid.).

NOM de l'émigré	NOMS de l'épouse et des enfants	PROFESSIONS	SOMMES EN NUMÉRAIRE		OBSERVATIONS
			Emporté	De la somme	
1	Nellen Auguste	Propriétaire	5	5000	
2	Craiff Auguste	Propriétaire	2	2000	
3	Kiechel Louis	Propriétaire	4	4000	
4	Berthe Auguste	Propriétaire	3	3000	
5	Hansen Louis	Propriétaire	3	3000	
6	Münster Louis	Propriétaire	3	3000	
7	Meyer Auguste	Propriétaire	1	1000	
8	Frey Auguste	Propriétaire	3	3000	
9	Lang Auguste	Propriétaire	4	4000	
10	Lang Louis	Propriétaire	4	4000	
11	Lang Louis	Propriétaire	5	5000	
12	Lang Auguste	Propriétaire	2	2000	
13	Hansen Louis	Propriétaire	3	3000	
14	Lang Louis	Propriétaire	1	1000	
15	Lang Louis	Propriétaire	1	1000	
16	Kiechel Auguste	Propriétaire	1	1000	
17	Lang Auguste	Propriétaire	1	1000	
18	Lang Louis	Propriétaire	1	1000	
19	Lang Louis	Propriétaire	1	1000	
			62	565,00	

État des habitants de la commune de Bischwiller qui ont émigré en Amérique, 1828-1837. ADBR, fonds de la préfecture, S M 705.

République Française



L'Assesport

N° 657-52

Nom: KIENTZ née BUNGER

Prénoms: Elise Eschauer